



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



AR Prefecture

046-284600020-20260422-SC260405-AR  
Reçu le 22/04/2026  
Publié le 22/04/2026

Sce concours - SC25\_04\_05

**ARRETE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A L'EXAMEN  
PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE  
TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>EME</sup> CLASSE  
Session 2026**

**Spécialité « espaces naturels, espaces verts »  
Option « Employé polyvalent des espaces verts et naturels »**

Madame la Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot (CDG46), en partenariat avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Occitanie ;

- VU le Code Général de la Fonction Publique, et plus précisément le Livre 3 de la partie Législative et Règlementaire ;
- VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;
- VU le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- VU le décret n°2007-114 du 29 Janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 11 et 26 du décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;
- VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;
- VU le décret n° 2024-759 du 7 juillet 2024 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique ;
- VU l'arrêté interministériel du 29 janvier 2007 fixant la liste des options pour les concours d'adjoints techniques territoriaux de 1<sup>ère</sup> classe en application de l'article 3 du décret n°2007-108 du 29 janvier 2007 ;
- VU l'arrêté SC25\_04\_07 portant ouverture de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2026 – spécialité « espaces naturels, espaces verts », option « employé polyvalent des espaces naturels et verts » ;

**CDGFPT du LOT**  
12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95  
Courriel : [contact@cdg46.fr](mailto:contact@cdg46.fr)  
Site : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)  
Siret : 284 600 020 00028



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



- VU l'arrêté modificatif n° SC25\_10\_09 du 14/10/2025 fixant la liste des personnes susceptibles de participer aux jurys de concours et examens professionnels organisés par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot ;
- VU l'arrêté SC25\_10\_10 fixant la composition des correcteurs de l'épreuve écrite ainsi que du jury de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2eme classe - Session 2026 - Spécialité « espaces naturels, espaces verts », Option « Employé polyvalent des espaces verts et naturels » ;
- VU l'arrêté SC25\_10\_11 fixant la liste des candidats admis à concourir à l'épreuve d'admissibilité de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2026 – spécialité « espaces naturels, espaces verts », option « employé polyvalent des espaces naturels et verts » ;
- VU l'arrêté SC25\_10\_12 fixant l'organisation de l'épreuve d'admissibilité de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2026 – spécialité « espaces naturels, espaces verts », option « employé polyvalent des espaces naturels et verts » ;
- VU l'arrêté modificatif SC26\_01\_02 fixant la liste des candidats admis à concourir à l'épreuve d'admissibilité de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2026 – spécialité « espaces naturels, espaces verts », option « employé polyvalent des espaces naturels et verts » ;
- VU l'arrêté SC26\_03\_04 fixant l'organisation de l'épreuve d'admission ainsi que la liste des examinateurs complémentaires de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2026 – spécialité « espaces naturels, espaces verts », option « employé polyvalent des espaces naturels et verts » ;
- VU la charte régionale des Centres de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la région Occitanie ;
- VU le règlement interne des concours et examens professionnels organisés par le CDG46 ;
- VU le procès-verbal en date du 15/05/2025 pour le tirage au sort du représentant du personnel ;
- VU le procès-verbal en date du 03/03/2026 de la réunion du jury d'admissibilité fixant la liste des candidats admissibles ;
- VU le procès-verbal en date du 14/04/2026 de la réunion du jury d'admission fixant la liste des candidats admis ;

## ARRETE

### Article 1 - Liste des candidats déclarés admis

La liste des candidats déclarés admis à l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe - session 2026 est établie par ordre alphabétique, ainsi qu'il suit dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Cette liste compte 90 candidats.

### CDGFPT du LOT Article 2 - Publicité et exécution

12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : [contact@cdg46.fr](mailto:contact@cdg46.fr)

Site : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)

Siret : 284 600 020 00028

La Présidente du CDG46 est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Madame La préfète du Lot au titre du contrôle de la légalité, aux Centres de Gestions ayant conventionnés, et affiché sur le site internet du CDG46.



A Pradines, le 15/04/2026

Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



AR Prefecture

046-284600020-20260422-SC260405-AR  
Reçu le 22/04/2026  
Publié le 22/04/2026

La Présidente du CDG 46



Madame Véronique ARNAUDET

*Madame la Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 65 73 57 57 ; Fax : 05 65 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <https://www.telerecours.fr>.*

CDGFPT du LOT

12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : [contact@cdg46.fr](mailto:contact@cdg46.fr)

Site : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)

Siret : 284 600 020 00028



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



AR Prefecture

046-284600020-20260422-SC260405-AR  
Reçu le 22/04/2026  
Publié le 22/04/2026

**LISTE DES CANDIDATS ADMIS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL  
D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL  
PRINCIPAL DE 2<sup>EME</sup> CLASSE  
Session 2026**

**Spécialité « espaces naturels, espaces verts »  
Option « Employé polyvalent des espaces verts et naturels »**

**Liste des candidats admis.**

*Par ordre alphabétique*

Nom	Prénom
ADELL	Florian
ALBARET	Lise
ARTIGUE	Clement
AVERSENQ	Ludovic
BEFFARA	Thierry
BEN HAIM	Stéphane
BENEDET	Quentin
BERGON	Anthony
BISSIERES	Sébastien
BONNAFOUS	Lola
BOUSCARY	Simon
BRIÈRE	Jérôme
CABARROT	Nicolas
CADILHAC	Julien
CAPELLE	Nicolas
CARRARA	Jessica
CARRÉ	Laure
CAVALIE	Julien
CHALARD	Jeremy
CHAUSSADE	Léa
COUDERC	Romain
COUDERC-TURQ	Benoit
CROUZIL	Yannick
CURVALE	Yohann
D ESPOSITO	Tony
DARIO	Ludovic
DAVID	Jean-François
DELPRAT	Mathieu
DEYDIER	Sebastien
DHERBECOURT	Jeremie
DUPUY	Louis-Nicolas
DURAND	Boris
ETEVE	Jean-Pierre
FAURE	Cédric
GALLAIS	Jean-Paul

CDGFPT du LOT  
12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95  
Courriel : [contact@cdg46.fr](mailto:contact@cdg46.fr)  
Site : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)  
Siret : 284 600 020 00028



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



**CDGFPT du LOT**  
12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95  
Courriel : [contact@cdg46.fr](mailto:contact@cdg46.fr)  
Site : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)  
Siret : 284 600 020 00028

AR Prefecture

046-284600020-20260422-SC260405-AR  
Reçu le 22/04/2026  
Publié le 22/04/2026

GAMEL	Audrey
GIORDANA	Mickaël
GRAIGNE	Damien
GREGORY	Marc
JULIA	Ludovic
KECMAN	Julien
LAGRANGE	Bastien
LASHERAS	David
LAVERGNE	Arnaud
LE CAM	Nicolas
LECOINTE	Nicolas
LECOQ	Nicolas
LOPEZ	Nikolas
LUCAS	Pascal
MARC	Stéphane
MARCELLIN	Mickael
MARTY	Michel
MIRC	Gauthier
MORIN	Alexandre
MOSSER	Joachim
MOSTEFAI	Tarik
MOULIN	Florian
NICOLAS	Damien
NORROY	Fabrice
NORTHWOOD	Sophie
OLIVE	Julien
PARDE	Jimmy
PAYAN	Rémi
PERILHOU	Adrien
PERRIER	Christian
PONS	Sébastien
PONSOLLE	Patrice
POSE	Vincent
PRAT	Emilie
RAVERA	Thierry
RENAILLER	Gaetan
RIBAUT	Adeline
RODRIGUEZ	Benjamin
ROUGEOT	Thibault
ROURERA	Yann
SERRES	Agathe
SERRES	Frédéric
SEVERAC	Jean
STROE	Constantin
SYLVESTRE	Cyril
TALLET	Clément
TEYCHENNE	Vincent



Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale du Lot



**AR Prefecture**

046-284600020-20260422-SC260405-AR  
Reçu le 22/04/2026  
Publié le 22/04/2026

THISSANDIER	Aurélien
THOMAS	Kevin
TOURNIER	Eric
UHMANN	Camille
VALES	Emilie
VALLIER	Loïc
VILLAS	Jimmy
ZIANI	Ziane

*Total : 90 candidats*

La présidente du Centre de Gestion du Lot,

Madame Véronique ARNAUDET

**CDGFPT du LOT**

12, avenue Charles Pillat  
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : [contact@cdg46.fr](mailto:contact@cdg46.fr)

Site : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)

Siret : 284 600 020 00028